

SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET - SCEMI
Société Anonyme au capital de 231 381,26 euros
Siège social : 60 rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
449 207 133 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous sommes satisfaits du déroulement de l'exercice 2011, notre niveau de chiffre d'affaires est en bonne progression ainsi que notre niveau de résultat.

La réalisation de cet exercice est globalement conforme à nos prévisions, et même supérieure en termes de résultat.

Nous avons, au cours de l'année 2011, poursuivi nos projets de croissance notamment par la création de nouvelles filiales permettant de développer nos activités en y associant des partenaires.

Compte tenu de nos projets de poursuite de développement, notamment par croissance externe, nous vous proposons de ne pas envisager de distribution de dividendes afin de permettre de conserver notre capacité financière affectée à ces objectifs.

Faits marquants de l'exercice

Nous vous rappelons que :

- le 17 novembre 2009, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé du principe d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 2.500.000 € pour une durée de 18 mois et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ou aux valeurs mobilières qui seraient émises, au profit de catégories de personnes susceptibles d'investir dans le cadre de la "loi TEPA".

La Société a fait appel à ARKEON Finance pour lever des fonds dans le cadre de la loi TEPA afin d'accélérer leur développement et de consolider leur position.

L'objectif étant de lever 2.500.000 €. Nous avons réussi à lever 1.057.025,28 €.

- Le 5 mai 2010, le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de procéder à une Augmentation de capital d'un montant total de 1.531,40 € (hors prime d'émission) pour le porter de 77.646,60 € à 79.178 €, par émission de 15.314 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, que le prix de souscription des actions, prime d'émission incluse, est de 3,84 € par Action Nouvelle, soit une prime d'émission d'un montant total de 57.274,36 €.
- Le 14 juin 2010, le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de procéder à une Augmentation de capital d'un montant total de 25.995,30 € (hors prime d'émission) pour le porter de 79.178 € à 105.173,30 €, par émission de 259.953 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, que le prix de souscription des actions, prime d'émission incluse, est de 3,84 € par Action Nouvelle, soit une prime d'émission d'un montant total de 972.224,22 €.
- Le 3 décembre 2010, le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de porter le capital social à 231.381,26 euros, en incorporant au capital une partie de la prime d'émission à hauteur de 126.207,96 €, par élévation du nominal des actions le portant de 0,10 € à 0,22 €, le capital étant ainsi portée de 105.173,30 € à 231.381,26 € divisé en 1.051.733 actions de 0,22 € de valeur nominale chacune,
- La Société a été inscrite sur le Marché libre d'Euronext Paris le 25 janvier 2011.

Au cours de l'exercice 2011, nous n'avons pas utilisé les soldes de délégation qui ont été conférées au conseil d'administration par les décisions ci-dessus rappelées, dans la mesure où nos projets d'investissement n'avaient pas abouti.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Notre société poursuit son activité dans de bonnes conditions sur le début de l'exercice 2012 et nous pensons continuer à développer nos activités et notre résultat. Nous vous indiquons notamment avoir au cours des premiers mois de l'exercice pris une participation de 51 % dans la société VALUE ET et de 30 % dans la société SOGEC DATA.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs de l'exercice 2012 consistent en un développement significatif de notre chiffre d'affaires afin de le porter à environ 2 400 K€ en vue d'obtenir un résultat d'exploitation d'environ 300 000 €.

Ces objectifs de développement ont été établis compte tenu du développement des activités du groupe en général.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéancier fournisseurs au 31 Décembre 2010.

– 0 à 30 jours	13 129 euros
– 30 jours à 60 jours	53 217 euros
– Plus de 60 jours	43 446 euros
– TOTAL	109 792 euros

Echéancier fournisseurs au 31 Décembre 2011.

– 0 à 30 jours	12 099 euros
– 30 jours à 60 jours	11 641 euros
– Plus de 60 jours	54 385 euros
– TOTAL	78 125 euros

Instruments financiers

Notre société n'a pas émis de titres particuliers permettant l'accès au capital social.

Prévention des risques technologiques

Notre société n'est pas soumise à des risques particuliers en matière technologique.

Elle prend toutes précautions nécessaires à la protection de ses données et échanges par voie électronique.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous vous signalons que notre société détient :

- **100 %** du capital de la société à responsabilité limitée "Value data services" qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato, à Antananarivo, Madagascar.
Cette filiale a pour objet toutes prestations intellectuelles, commerciales et informatiques se rapportant au traitement de données et d'informations.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 695 787 euros et son résultat à 35 650 euros.

- **34 %** du capital de la Ankoay Consulting.
Cette filiale a une activité de saisie et traitement de données.
Elle n'a pas clôturé d'exercice au cours de l'année 2011.
- **50 %** du capital de la société MADA Contact qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato, à Antananarivo, Madagascar.
Cette filiale a pour objet l'exploitation d'un centre d'appel.
Elle n'a pas non plus clôturé d'exercice au cours de l'année 2011.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 696 767 euros contre 1 193 487 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 42,16%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 905 euros contre 5 549 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 42,45%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 126 692 euros contre 854 618 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,83%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 16 609 euros contre 5 784 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 224 069 euros contre 143 510 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 56,13%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 89 092 euros contre 58 540 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 52,18%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 6 contre 5 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 734 euros contre 10 203 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 460 355 euros contre 1 072 711 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,13%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 244 317 euros contre 126 324 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 93,40%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 2 914 euros, il s'établit à 247 231 euros contre 121 109 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 104,13%.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés de 43 137 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se solde par un bénéfice de 204 094,00 euros contre un bénéfice de 121 109,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,52%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 204 094,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	204 094,00 euros
A la réserve légale	10 205,00 euros

Le solde, soit la somme de	193 889,00 euros
En totalité au compte "Autres réserves"	
qui s'élèverait à 397 983 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 378 406 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Organisation de la direction et de l'administration de la société.

La direction de la Société est assurée par Monsieur Alexandre Lemaire, agissant en qualité de Président Directeur Général.

Les membres du Conseil d'administration sont :

Monsieur Alexandre LEMAIRE : Président de la société SA SCEMI
Monsieur Stéphane HENRAS : Membre du Conseil d'administration
Monsieur Jean Christophe LEMAIRE : Membre du Conseil d'administration

Mandats des administrateurs et commissaires aux comptes au sein de la société

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'Administrateur et de Commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

Nomination d'un nouvel administrateur

Afin de conforter l'équipée dirigeante et de sécuriser le fonctionnement des organes de direction de la société, nous vous proposons de procéder à la nomination d'un quatrième administrateur. Madame Annick LEMAIRE, demeurant Le Moulin du Petit Val – POILLE SUR VEGRE (72350) est candidate à ces fonctions.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Monsieur Alexandre LEMAIRE

- Président de la société SA SCEMI
- Administrateur de la société SA SCEMI

Monsieur Stéphane HENRAS

- Administrateur de la société SA SCEMI

Monsieur Jean Christophe LEMAIRE

- Administrateur de la société SA SCEMI
- Gérant de la société SARL JCL DIFFUSION
- Gérant de la société SARL JCL IMPORT

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons :

- que la participation des salariés au capital étant toujours inférieure à 3 % du capital social, la Société a l'obligation de se prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la Société effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivant du Code du travail et L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce ;
- qu'à défaut d'augmentation décidée par la Société, une Assemblée Générale Extraordinaire est obligatoirement convoquée tous les trois ans en vue de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés ;

- que la dernière Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une telle augmentation de capital s'est tenue le 17 novembre 2009 ;

- que ces dispositions ne sont pas applicables si la Société est contrôlée, au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration